

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 28 OCTOBRE

Madagascar se classe 112^e sur 143 dans l'indice WJP Rule of Law Index

- L'indice *WJP Rule of Law Index*® 2025 révèle que le recul de l'État de droit s'accélère à mesure que les tendances autoritaires se développent
- Le recul de l'indépendance judiciaire et la réduction de l'espace civique signalent un risque accru pour la démocratie dans le monde entier
- Le score de Madagascar a augmenté, se classant 19^e sur 34 au niveau régional.

WASHINGTON (28 octobre 2025) – Selon le nouvel [*indice WJP Rule of Law Index*® 2025](#), le recul mondial de l'État de droit s'est à nouveau **accélééré**. Pas moins de 68 % des pays ont vu leur État de droit reculer en 2025, contre 57 % l'année précédente.

Cependant, Madagascar fait partie de la minorité des pays dont le score en matière d'État de droit a augmenté cette année.

Le score global de Madagascar en matière d'État de droit a augmenté de moins de 1 % dans l'indice de cette année. Le pays se classe 112^e sur 143 pays dans le monde.

Au niveau régional, Madagascar se classe 19^e sur 34 pays en Afrique subsaharienne*. Le Rwanda est le pays le plus performant de la région (39^e sur 143 au niveau mondial), suivi de la Namibie et de Maurice. Les trois pays ayant obtenu les scores les plus faibles dans la région sont le Cameroun, la République démocratique du Congo et le Soudan (137^e au niveau mondial).

Au cours de l'année dernière, 25 des 34 pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré un recul. Parmi ces 25 pays, 14 avaient également reculé l'année précédente.

L'Afrique représente une lueur d'espoir significative, puisque quatre des dix pays ayant le plus progressé dans l'*indice WJP Rule of Law Index* sont issus de cette région.

Parmi les pays à faible revenu, Madagascar se classe 8^e sur 16.**

Madagascar et les tendances mondiales

L'expansion des **tendances autoritaires est la principale force à l'origine du recul de l'État de droit**, avec une forte baisse des facteurs mesurant les contraintes sur les pouvoirs gouvernementaux, la transparence gouvernementale et les droits fondamentaux.

L'intégrité des **freins et contrepoids** a également été sérieusement affaiblie, notamment à Madagascar.

Cette récession accélérée de l'État de droit se caractérise par un rétrécissement de l'espace civique. Les libertés essentielles au débat public et au contrôle du gouvernement, mesurées par les facteurs « **transparence gouvernementale** » et « **droits fondamentaux** », ont subi une érosion généralisée. Madagascar fait partie des plus de 70 % des pays qui connaissent un rétrécissement des libertés civiques :

- La « **liberté d'opinion et d'expression** » a reculé dans **73 %** des pays, dont Madagascar.
- La « **liberté de réunion et d'association** » a reculé dans **72 %** des pays, dont Madagascar.
- La « **participation civique** » a reculé dans **71 %** des pays, dont Madagascar.

L'indice montre que les pouvoirs judiciaires perdent du terrain face à l'emprise excessive du pouvoir exécutif, avec une ingérence politique croissante dans les systèmes judiciaires. Les indicateurs mesurant si le **pouvoir judiciaire limite le pouvoir exécutif** et si **les justice civile et pénale sont exemptes de toute influence indue du gouvernement** ont reculé respectivement dans 61 %, 67 % et 62 % des pays. Cela inclut Madagascar.

Plus généralement, **la justice civile** s'est affaiblie dans 68 % des pays, mais pas à Madagascar. Ce déclin se traduit par des délais plus longs, des alternatives moins efficaces aux tribunaux (telles que la médiation) et une plus grande ingérence du gouvernement.

Classement mondial

Au niveau mondial, le pays le mieux classé dans *l'indice WJP Rule of Law Index 2025* est le Danemark, suivi de la Norvège, de la Finlande, de la Suède et de la Nouvelle-Zélande. Le pays ayant obtenu le score le plus bas est le Venezuela, suivi de l'Afghanistan, du Cambodge, d'Haïti et du Nicaragua.

Classement de Madagascar dans l'indice WJP Rule of Law Index

Classement mondial selon le score global : 112/143

Classement régional selon le score global : 19/34

Classement par facteur :

FACTEUR	CLASSEMENT MONDIAL	CLASSEMENT RÉGIONAL*	CLASSEMENT PAR REVENU**
Contraintes sur les pouvoirs du gouvernement	107/143	18/34	7/16
Absence de corruption	133/143	29/34	14/16
Transparence gouvernementale	92/143	11/34	4/16
Droits fondamentaux	96/143	16/34	7/16
Ordre et sécurité	77/143	7/34	2/16
Application de la réglementation	124/143	25/34	9/16
Justice civile	113/143	22/34	7/16
Justice pénale	113/143	25/34	10/16

(1 étant la meilleure note dans le classement de l'indice WJP Rule of Law Index)

Pour consulter les résultats de Madagascar pour les 44 sous-facteurs mesurés par l'indice, rendez-vous sur : www.worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/country/2025/Madagascar

Découvrez le classement complet et les conclusions de l'indice 2025 du World Justice Project (WJP) sur l'État de droit à l'adresse suivante :
www.worldjusticeproject.org/index/.

###

- Vous trouverez [ici](#) des graphiques (classements régionaux, classements mondiaux et cartes comparatives).
- Vous trouverez [ici](#) 143 communiqués de presse par pays, classés par région.

À propos de l'indice WJP Rule of Law Index :

L'indice de l'État de droit® du **World Justice Project (WJP)** est la principale source mondiale de données originales et indépendantes sur l'État de droit. Sa méthodologie rigoureuse s'appuie sur des enquêtes menées auprès d'experts et de ménages pour mesurer l'État de droit dans 143 pays et juridictions, couvrant 95 % de la population mondiale.

L'indice s'appuie sur plus de 215 000 enquêtes auprès des ménages et 4 100 enquêtes auprès de praticiens du droit et d'experts pour mesurer la manière dont l'État de droit est vécu et perçu dans le

monde entier. Publié chaque année depuis 2009, l'indice est utilisé par les gouvernements, les organisations multilatérales, les entreprises, les universités, les médias et les organisations de la société civile.

À propos du World Justice Project :

Le World Justice Project (WJP) est une organisation indépendante, non partisane et multidisciplinaire qui œuvre à la création de connaissances, à la sensibilisation et à la stimulation d'actions visant à faire progresser l'État de droit dans le monde entier.

*Pays et juridictions évalués dans la région de l'Afrique subsaharienne : Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

**Pays et juridictions à faible revenu : Afghanistan, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gambie, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Togo, Ouganda.